

Recommandations pour l'épreuve du dossier personnel d'enquête

Le dossier personnel d'enquête est constitué d'un ensemble de documents concernant le thème choisi et représentatif d'une investigation (témoignages, expériences, indices) reflétant l'interprétation du thème par le candidat. Le candidat choisit les lieux, les milieux, les domaines, les situations qui vont lui permettre de nourrir son dossier.

De l'importance de l'intitulé de l'épreuve

Tous les mots de l'intitulé de l'épreuve sont importants :

- *dossier* : il s'agit de proposer un dossier reprenant les éléments de votre recherche : la composition, la rédaction, la construction et la présentation sont prises en compte. Il ne s'agit pas d'une dissertation brillante, d'une simple recherche documentaire, d'un travail purement scolaire ou d'une compilation faisant le tour exhaustif du sujet.
- *personnel* : il faut adopter un point de vue personnel et choisir un angle d'attaque. L'originalité, la conception artistique, la démarche intellectuelle sont pris en compte. Il faut faire preuve d'initiative, d'engagement, de communication. Le dossier doit permettre de déceler votre personnalité et votre sensibilité.
- *enquête* : au-delà de la recherche documentaire fournissant des éléments de travail pour votre interprétation du sujet, la confrontation à un « terrain », au « réel » est essentiel. Cela nécessite de faire des rencontres, de se déplacer sur des lieux, de recueillir des témoignages et de sortir de chez soi ou du « monde virtuel ».

Des écueils à éviter

La bonne compréhension des objectifs de cette épreuve doit permettre d'éviter des mauvais choix et des fausses pistes. Donc, attention à :

- *un travail uniquement encyclopédique* : il ne s'agit pas de traiter tout ce qu'il faut savoir sur le thème choisi.
- *une recherche purement journalistique* : ce n'est pas un reportage, votre travail doit être subjectif. Par exemple, les entretiens sont là pour servir votre vision du sujet et non pour faire le tour de la question et illustrer le thème.
- *une approche exclusivement fictionnelle* : ce n'est pas un projet de court-métrage de fiction ou un récit imaginaire.
- *une création visuelle trop pauvre* : la partie visuelle est trop souvent négligée. Les visuels (souvent des photographies) ne doivent pas être seulement illustratifs, ils doivent aussi montrer votre sensibilité artistique. Préférer vos propres créations à des visuels déjà existants.

Pas de recettes

Les indications données dans les modalités du concours ne disent pas précisément ce qu'il faut faire. Volontairement, les règles sont sommaires pour que les candidats s'emparent de cette épreuve et fassent preuve d'engagement personnel et de créativité. Les thèmes proposés aux candidats sont

volontairement large et permettent des interprétations multiples pour que chacun puissent trouver sa propre vision.

Cette épreuve est destinée à déceler les qualités :

- de compréhension d'un thème.
- de contact humain.
- d'investigation sur le terrain.
- de finesse d'observation
- d'expression d'un point de vue.

Soyez inventifs, audacieux, créatifs ! Faites entendre votre « musique » personnelle !